

Option 1 - 2016 données partagées avec l'AMA - Italie

2016 politiques anti-dopage a partage avec AMA - Questionnaire 0.1

Objectif :

Afin de faciliter le respect des termes de la Convention contre le dopage et conformément à l'article 9, un questionnaire a été préparé, demandant des rapports nationaux des Parties sur la mise en œuvre de la Convention contre le dopage.

Instruction :

Merci de suivre les instructions accessibles dans le menu Documentation

Questions :

1. Partage avec AMA

Acceptez-vous que vos réponses seront partagées avec l'AMA?

Oui

Non->revenez au menu principal et choisissez une autre version du questionnaire

2. Nombre d'athlètes

Veillez donner une estimation du nombre de sportifs que compte votre pays dans chacune des catégories suivantes :

sportifs de niveau international (au sens du Code mondial antidopage)

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[600]

Donnée indisponible

sportifs de niveau national (au sens du Code mondial antidopage)

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[6000]

Donnée indisponible

autres sportifs (y compris les sportifs occasionnels)

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[4500000]

Donnée indisponible

nombre de sportifs inclus dans le groupe cible national de sportifs soumis aux contrôles (au sens du Code mondial antidopage)

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[400]

Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Olympiques d'été

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[314]

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Olympiques d'hiver

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[110]

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Paralympiques d'été

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[102]

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Paralympiques d'hiver

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[35]

[] Donnée indisponible

3. Définition du dopage

Quelle définition du « dopage dans le sport » s'applique dans votre pays ?

[X] Convention contre le dopage du Conseil de l'Europe (STE n°135)

[] Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO

[X] Code mondial antidopage

[X] Autre, veuillez préciser (par ex. législation nationale) : national law

4. Liste des produits dopants

Quelle liste de classes pharmacologiques d'agents de dopage et de méthodes de dopage interdites (liste des interdictions) est appliquée dans votre pays ?

[X] Liste des interdictions, telle qu'adoptée par le Comité exécutif de l'AMA

[] Liste de classes pharmacologiques d'agents de dopage et de méthodes de dopage interdites, telle qu'adoptée par le Groupe de suivi (T-DO)

[] Liste des interdictions, telle qu'adoptée par la Conférence des parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport (UNESCO)

[X] Autre, veuillez préciser : In Italy two lists exist: a) the list issued by WADA, adopted by NADO Italia b) the list issued by the Ministry of health, adopted by the Commission for the Monitoring and Control of Doping and the Protection of Health in Sporting Activities according to the Law 376/2000

5. Autres listes de substances dopantes

Aux fins de limiter la disponibilité de substances dopantes, existe-t-il d'autres listes que celles figurant à la question 4 ?

(X) Oui, veuillez préciser : In Italy two lists exist: a) the list issued by WADA, adopted by NADO Italia b) the list issued by the Ministry of health, adopted by the Commission for the Monitoring and Control of Doping and the Protection of Health in Sporting Activities according to the Law 376/2000

() Non

6. Lois antidopage

Existe-t-il une ou des loi(s) antidopage dans votre pays ?

Loi antidopage

Autre réglementation officielle, veuillez préciser :

Non

Pièces-jointes

 Law_376-2000_English).pdf

7. Organisation Nationale Antidopage (ONAD)

De quel statut juridique relève votre organisation nationale antidopage ? Veuillez joindre les statuts, si possible

Autorité publique

Organisation non gouvernementale

Société privée

Comité national olympique

Autre, veuillez préciser : NADO Italia is the national anti-doping organization established under Law n° 230 dated 26 november 2007 ratifying the International Convention against doping in sport adopted by UNESCO and in accordance with the World Anti-Doping Code of which NADO Italia is a signatory

8. Activités de l'ONAD

Parmi les activités proposées ci-dessous, quelles sont celles qu'exerce votre organisation nationale antidopage ? Veuillez joindre l'organigramme, si possible

	Oui	Non, veuillez indiquer l'organisme responsable de cette tâche :
Coordination de l'action des pouvoirs publics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> According to law, the Presidency of the Council of the Ministers – Office for sport - is responsible for general coordination of policies within the scopes of various government departments and other public agencies. In the framework of the anti doping jurisdiction, relevant responsibilities are assigned to NADO Italia
Coordination de la lutte contre le trafic	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> NAS
Tests (contrôle antidopage)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des résultats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procédures disciplinaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Education et/ou information	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Recherche	()	(X) Ministry of Health
-----------	-----	--------------------------

9. Budget alloué au sport 

Quel était le montant du budget national alloué au sport pour l'année 2016 ?

[410000000] euro

[] Donnée indisponible

10. Limiter le financement public des organisations 

Les organisations qui ne respectent pas la réglementation antidopage ou d'autres instruments juridiques peuvent faire l'objet d'un retrait du financement public ?

(X) Oui, tous les financements sont retirés; votre commentaire (optionnel)

() Les financements sont partiellement retirés; votre commentaire (optionnel)

() Aucune incidence sur le plan financier; votre commentaire (optionnel)

() Information non disponible; votre commentaire (optionnel)

11. Restriction du financement public des individus 

En cas de suspension d'un athlète, les autorités publiques cessent-elles, pendant la durée de la suspension, de verser au sportif concerné ou à son encadrement l'aide financière qu'elles accordent pour la conduite d'activités sportives ?

(X) Oui, le soutien financier est totalement retiré; votre commentaire (optionnel)

() Le soutien financier est partiellement retiré; votre commentaire (optionnel)

() Non; votre commentaire (optionnel)

() Non applicable (les autorités publiques n'octroient aucune aide financière aux sportifs ou au personnel d'encadrement pour la conduite d'activités sportives); votre commentaire (optionnel)

() Information non disponible; votre commentaire (optionnel)

12. Certificat de qualité 

Votre ONAD, ou certaines de ses procédures, sont-elles certifiées selon des normes de qualité (ISO, INADO ou tout autre système d'assurance qualité) ?

() Oui, veuillez préciser la norme dont il s'agit, son champ d'application et sa validité :

() En cours, veuillez préciser

(X) Non

13. Statistiques relatives aux contrôles 

Combien d'échantillons ont été prélevés dans le cadre de votre programme national de contrôle pour l'année 2016 ?

Urine	Sang (en tenant compte du PBA)
-------	--------------------------------

Contrôles en compétition Valeur numérique minimale autorisée : 0	5147	97
Contrôles hors compétition Valeur numérique minimale autorisée : 0	2211	335

[] Donnée indisponible

14. Système disciplinaire

Quelle est l'instance disciplinaire compétente en matière d'infractions à la réglementation antidopage (c'est-à-dire l'instance principale chargée d'imposer les sanctions aux sportifs et autres acteurs concernés) ?

	–	–
Organisme public	no	no
ONAD	yes	yes
CNO	no	no
Fédérations sportives nationales	no	no
Fédérations sportives internationales	yes	yes
Instance disciplinaire indépendante	no	no
Associations professionnelles	no	no
Autre, veuillez préciser	no	no

15. Procédure d'appel

Quelle est l'instance compétente en matière d'appel contre les mesures disciplinaires ?

- () Autorité d'Etat
 () Fédérations sportives nationales
 () Fédérations sportives internationales
 () Tribunal arbitral indépendant
 (X) Tribunal arbitral du sport (TAS)
 () Autre, veuillez préciser :

16. Violation des règles antidopage

Combien de procédures pour violation des règles antidopage ont été engagées au cours de la période de référence et combien d'entre elles ont donné lieu à une sanction ?

Procédure engagée	Procédure ayant donné lieu à une sanction	Procédure n'ayant donné lieu à aucune sanction
-------------------	---	--

Présence d'une substance interdite, de ses métabolites ou de ses marqueurs dans un échantillon prélevé sur un athlète Valeur numérique minimale autorisée : 0	78	76	2
Usage ou tentative d'usage par un athlète d'une substance interdite ou d'une méthode interdite Valeur numérique minimale autorisée : 0	113	64	49
Soustraction au prélèvement d'un échantillon, refus ou défaut de se soumettre au prélèvement d'un échantillon Valeur numérique minimale autorisée : 0	50	49	1
Manquements aux obligations en matière de localisation Valeur numérique minimale autorisée : 0	6	6	0
Falsification ou tentative de falsification de tout élément du contrôle du dopage Valeur numérique minimale autorisée : 0	2	0	0
Possession de substances ou méthodes interdites Valeur numérique minimale autorisée : 0	54	40	14
Trafic ou tentative de trafic de toute substance interdite ou de toute méthode interdite Valeur numérique minimale autorisée : 0	35	23	12
Administration ou tentative d'administration à tout athlète en compétition de toute substance interdite, ou soumission ou tentative de soumission de tout athlète en compétition à toute méthode interdite Valeur numérique minimale autorisée : 0	9	7	2
Complicité Valeur numérique minimale autorisée : 0	1	1	0
Association prohibée Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0

[] Donnée indisponible

17. Manquements aux obligations en matière de localisation

Combien de manquements aux obligations en matière de localisation avez-vous enregistré pour les cas suivants

[160] Un contrôle manqué ou un manquement à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation

[6] Toute combinaison de deux contrôles manqués et/ou manquements à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation

[] Donnée indisponible

18. Sanctions en cas de trafic de substances dopantes

Des pénalités ou sanctions spécifiques s'appliquent-elles en cas de trafic illicite de substances dopantes, outre celles qui s'appliquent au trafic de médicaments et de stupéfiants ?

- Sanctions pénales, veuillez préciser national Law 376/2000
- Sanctions financières, veuillez préciser
- Sanctions administratives ou civiles, veuillez préciser
- Mesures disciplinaires professionnelles, veuillez préciser
- Aucune des réponses ci-dessus, veuillez préciser
- Données non disponibles

19. Coopération avec les forces de l'ordre

Quelles mesures ont été prises pour améliorer la coopération avec les forces de l'ordre aux fins de limiter la disponibilité des substances dopantes ?

- Législation, veuillez préciser national law 376/2000
- Accord, veuillez préciser Between NADO Italia and Carabinieri NAS
- Activités ad hoc, veuillez préciser
- Autre, veuillez préciser
- Aucune mesure

20. Statistiques sur le trafic de substances dopantes

Les forces de l'ordre communiquent-elles à l'organisation nationale antidopage les données relatives à la saisie de substances dopantes ?

- Oui, veuillez préciser le nombre de saisies signalées :
- Non
- Autre, veuillez préciser :

21. Compléments alimentaires

Quelles mesures ont été prises pour remédier aux problèmes associés aux compléments alimentaires dans le milieu sportif ?

- Restriction de la disponibilité
- Contrôle de la production
- Dispositif d'assurance de la qualité
- Etiquetage détaillé
- Limitation de la publicité et de la promotion
- Mesures d'éducation et d'information
- Autre, veuillez préciser :

22. Travaux de recherche sur la lutte contre le dopage

Des travaux de recherche sur la lutte contre le dopage ont-ils été entrepris ou soutenus?

- Oui
 Oui, dans une certaine mesure
 Non

23. Thèmes des travaux de recherche en matière de lutte contre le dopage

Sur quels domaines porte la recherche en matière de lutte antidopage ?

- La prévention du dopage
 Les méthodes de dépistage
 Les aspects comportementaux et sociaux du dopage
 Les conséquences sanitaires du dopage
 Les programmes d'entraînement physiologique et psychologique
 Les nouvelles substances ou méthodes
 Les autres méthodes de contrôle
 Aucun

24. Publication des travaux de recherche sur la lutte contre le dopage

Combien d'articles présentant les résultats de ces travaux de recherche ont été publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture ?

- [] en 2016
 Donnée indisponible

25. Accords internationaux

Votre pays a-t-il signé des accords avec d'autres organisations antidopage (OAD) ou des accords en matière de lutte contre le dopage avec toute autre organisation ou Etat concernant les aspects suivants :

	Oui ou Non; le cas échéant veuillez préciser ou joindre le texte sous forme électronique
(a) Partage d'informations	yes
(b) Coopération avec les forces de l'ordre	yes
(c) Partage ou coordination du passeport biologique de l'athlète	yes
(d) Coopération en général	no

- Donnée indisponible